Comité provincial de Bruxelles-Brabant wallon

P.V. n° 8 - Séance du 17/2/2014

MM Monsieur (Président), Culot (Vice-président), De Leener (Secrétaire), Deneve (Trésorier), Mlle Colmant, MM Lambert, Robas, Squiflet

1. Correspondance in

- Confirmation de participation aux play-off en P1
 - 0130 Castors Braine
- Désistement à la participation aux play-off en P1
 - 0970 Waterloo
- Procureur régional : PV n° 25
- ➤ 0070 UAAE : plainte relative à la rencontre de coupe 5523 pour un joueur non en ordre administratif (mutation administrative en provenance de la VBL) du cercle Anderlecht voir point 4
- ➤ 0689 Jodoigne : plainte relative PC 53 des joueurs du BCS Uccle en séries P3B et P3C lors de la rencontre 1303101 voir point 3
- 2110 Auderghem Girls: plainte relative à la rencontre 2100131 Canter Auderghem Girls pour la qualification d'une joueuse du Canter voir point 3
- Mr O. Deroy: mail relatif à des incidents après une rencontre, pris pour information

2. Correspondance out

Arbitre Hubaux F.: demande à être entendu lors de la séance du 24/2/2014 suite à la décision du CP parue au PV n° 7 du 23/1/2014 concernant une double indemnité de déplacement

3. Championnat

- ➤ Rencontre 3707016 remise acceptée
- Rencontre 1303101 : le CP décide de classer le dossier motivation : après examen des cartes de ces deux équipes depuis le début de la saison, il appert que :
 - le cercle BCS Uccle a interverti les séries B et C sur les listes PC 53,
 - qu'aucun joueur n'a disputé de rencontre dans l'autre série
 - le CP s'interroge sur le fait que le cercle BC Jodoigne n'ait pas déposé plainte lors de la rencontre 1303041 du 17/11/2013 (match aller), le fait étant déjà établit à ce moment
 - le CP ne veut pas pénaliser un club qui a commis une « erreur » en toute bonne foi
- Rencontre 2100131 : le CP décide de classer le dossier motivation : après renseignement pris auprès du SG, la joueuse incriminée est affiliée par mutation administrative depuis le 23/12/2013 au Canter

4. Coupe

- > Carte non rentrée dans les délais
 - 5521 Canter
- Rencontre 5523 : dossier classé motivation : non respect du prescrit de l'article 1 du règlement régissant les coupes provinciales seniors, à savoir que toute plainte doit être introduite dans un délai de 48h après la rencontre ; dans le cas présent, la rencontre a été disputée le 12/2/2014 et la plainte introduite le 17/2/2014

5. Arbitrage

Néant

6. Commission Technique des Jeunes

Néant

7. Trésorerie

Amendes : PC 16 : absence licence, carte d'identité, visite médicale – PC 28 : absence délégué – PC 33 : licence technique – PC 48 : carte rentrée hors délai ou incomplète – PC 66 : résultats communiqués tardivement

Journée du 9/2/2014

Journée	Club	n° de rencontre	Article
24	8	1304126	33
24	17	1302128+3404013	33
24	45	4406014+R1301126	33
24	48	1301127+R1301127	33
24	70	3303013+3406013+4402012	33
24	123	1301130+R1301130	28
24	123	1301130+R1301130	33
24	130	3503012	33
24	205	2201129+3606013	33
24	242	1302126+1303126+3404012	33
24	252	1201180+R1201180	33
24	329	1304130+4403006	33
24	400	3608013(L)	16
24	400	3501013+3608013	33
24	836	3605013	33
24	847	R1201179	33
24	970	3504014	33
24	1168	R1201181	33
24	1331	R1301126	33
24	1336	2201127+3402012+4401012+4406012	33
24	1344	3304014	33
24	1375	1304129	28
24	1375	1304129	33
24	1423	3403012	28
24	1479	1303131+2100176	33
24	1584	1303131	33
24	1610	1202226+3502013	33
24	1795	1303129+3406012	33
24	1795	1303129+2201126+3406012+3608012	66
24	1949	3301013	33
24	2110	2100177+2202126+4405014	33
24	2204	1202224+1303126+3302014+3506012	33
24	2316	3302013	28
24	2344	1301131+3301012+3402012+3504013	33
24	2344	1301131+3301012+3402012+3504013+3602014+3701012	66
24	2344	3807013+3806013	66
24	2352	2100041	28
24	2352	3405012+3601014+3608014	33
24	2448	1201177	33
24	2518	3601012	33
24	2561	1302127	28
24	2561	1302127	33

24	2576	1202227+3403017	33
24	2631	2202130+3404014+3505014+3604014	33
24	2640	1100181+1304129+3406014+3608014	33
24	2643	2201130	33
24	2646	1303128	33
24	2646	1302128	66
24	2669	1302129	33
24	2689	3301014+3404014	33

8. Actualité de la province

Mr P. Lambert, Président de la Commission de Formation Arbitrage a signalé qu'il démissionnera à la fin de la présente saison comme membre du CP. Le CP le remercie pour les nombreux services rendus à l'arbitrage.

Afin de préparer au mieux la saison 2014 – 2015 et afin d'assurer une bonne transition entre le Président actuel et son successeur, le Comité Provincial lance un appel à la cooptation pour la fonction de Président de la Commission de Formation des Arbitres.

Vous trouverez ci-joint un descriptif de cette fonction.

Profil de la fonction:

Nommer un ou deux convocateurs qui seront chargés de désigner des arbitres lors de rencontres amicales, de coupes et de championnats.

Désigner un secrétaire qui sera chargé de la gestion de la correspondance et des communications à l'aide d'une adresse mail fonctionnelle : cfabbw@gmail.com

Diriger une équipe ayant comme principaux objectifs :

- > Former des arbitres,
- La gestion des relations humaines,
- Assurer le suivi de la politique d'arbitrage du Département AWBB,
- Assurer une classification des arbitres,
- Désigner les classificateurs et la méthode de classification des arbitres ainsi que proposer au Comité Provincial, les candidats arbitres régionaux,
- ➤ Organiser l'Assemblée statutaire et colloques, éventuellement avec d'autres organismes y compris des compétitions où la formation des arbitres serait un élément essentiel (p.ex. 1/2 Fin Coupe BBW JJ),
- > Organiser et assurer un éventuel accompagnement des arbitres devant les organes judiciaires,
- Mettre à disposition des candidats arbitres de club (niveau 1) la documentation informatique afin de permettre un apprentissage en e-learning,
- Organiser et assurer les cours d'arbitrage afin de permettre le passage des arbitres vers les différents niveaux.

Les personnes souhaitant reprendre cette fonction sont invitées à le faire savoir par mail à l'adresse suivante : basket.cpbbw@gmail.com, pour le jeudi 20 mars 2014.

Les candidats seront invités à présenter leur dossier et leur organigramme devant le Comité Provincial lors de sa réunion du 24 mars 2014.

Prochaines réunions: comité les 24/2 et 24/3/2014, administratif les 3, 10, 17 et 31/3/2014